# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI, 29 JUIN 1889.


## Avis aux créanciers hypothécaires.

Qu'il soit connu que, quand un acte de vente est exécuté au nom et au profit d'un acquéreur de propriétés foncières à lui vendues pour taxes, si les dites propriétés ne sont pas rachetées à une date quelconque pendant l'année qui suivra l'inscription au bureau des Aliénations, dans la paroisse où sont situées lesdites propriétés, cette inscription au bureau des Aliénations ou des Hypothèques aura pour effet de canceller et d'abolir toutes ces hypothèques conventionnelles et judiciaires. (Sect. 63 de la loi 82 de 1888.)

I. W. PATTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, Quatrième District, Paroisse d'Orléans.

## Ventes de Propriétés Foncières

—POUR—

## TAXES D'ETAT.

**L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Septième District.**

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., SAMEDI, le 29ème jour de Juin A. D. 1889, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1888, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 décembre 1888, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de ladite année et les propriétés foncières assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues sont indiqués ci-dessous.

**BLANKS, Mme A. E.—**
Taxe de 1888, montant à ........ $3 60
2. Six lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Macarty, Washington, Burdette et Levée, désignés comme lots Nos 15 à 21 dans l'ilet No 37, les lots Nos 15 à 19 mesurant 150 pieds de face à la rue Macarty sur 105 pieds de profondeur, le lot No 20 mesurant 30 pieds de face à la rue Macarty sur 105 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Macarty et Burdette. le lot No 21 mesurant 30 pieds de face à la rue Burdette sur 150 pieds de profondeur.

**BLANCHARD, L. M. T.—**
Taxe de 1888 montant à ........ 90c
3 Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans borné par les rues Bernadotte, Washington, Edinburgh et Seizième, désigné comme ilet No 544 mesurant 300 pieds de face sur 220 pieds de profondeur.

**BOURÉ, JOSEPH—**
Taxe de 1888, montant à ........ 60c
6 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Général Scott, Milliaudon, Levée et Oliver, désigné comme lot No 7 dans l'ilet No 28 mesurant 37 pieds de face à la rue Général Scott sur 43 pieds de profondeur sur une ligne et 72 pieds sur l'autre.

**CELESTIN, JOACHIM—**
Taxe de 1888, montant à ........ $1 20
12. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Léonidas, Jefferson, Plum et Quatrième, désigné comme lot No 15 dans l'ilet No. 147, mesurant 30 pieds de face à la rue Léonidas sur 120 pieds de profondeur.

**COLLINS, SUC de A. S.—**
Taxe de 1888, montant à ........ 60c
13. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ann, Milliaudon, DeArmas et Clio ou désigné comme lot No 15 dans l'ilet No. 33 mesurant 30 pieds de face à la rue Ann sur 105 pieds 7 pouces de profondeur.

**COLVIN, Mme JOSEPH—**
Taxe de 1888, montant à ........ $1 20
14. Un lot de terre avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Esther, Milliaudon, Clinton et Ann désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 80 mesurant 30 pieds de face à la rue Esther sur 142 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur.

**DEPEE, Mme JOHN M—**
Taxe de 1888, montant à ........ 60c
15. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin Public, les rues Lowerline, General Scott et Levée désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 18 mesurant 37 pieds de face au Chemin Public sur 131 pieds de profondeur, sur une ligne, 153 pieds sur l'autre ligne et 60 pieds dans le fond, formant l'encoignure du Chemin Public et la rue Lowerline.

**DRESSEL HARRY—**
Taxe de 1888, montant à ........ $1 20
16. Un lot de terre avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, situé sur la levée Protection, Bord du Lac.

**EDWARDS, W. W.—**
Taxe de 1888, montant à ........ $1 80
19. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Jefferson, Plum et Cinquième désignés comme lots C et D dans l'ilet No 107, mesurant 60 pieds de face à la rue Cambronne sur 120 pieds de profondeur.

**EDWARDS, W. W.—**
Taxe de 1888, montant à ........ $2 40
20. Six lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Plum, Cambronne et Quatrième, désignés comme lot No 12 et lots Nos 15 à 19 dans l'ilet No 148. le lot No 12 mesurant 30 pieds de face à la rue Jefferson sur 150 pieds de profondeur, le lot No 15 mesurant 30 pieds de face à la rue Plum, formant l'encoignure des rues Plum et Jefferson, les lots Nos 16 à 19 mesurant 120 pieds de face à la rue Plum sur 150 pieds de profondeur.

**ESTERS, Mme M.—**
Taxe de 1888, montant à ........ $2 70
21. Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Burdette, Plum et Quatrième, désignés comme lots Nos 15, 16, 17 et 18 dans l'ilet No. 154, les lots Nos 15, 16 et 17 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Washington sur 10 pieds de profondeur. le lot No 18 mesurant 30 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur.

**FORTIER SUC. de Vve B. N.—**
Taxe de 1888, montant à ........ 90c
24 Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Septième, Short et Cohn désignés comme lots Nos 8, 12 à 11 et No 246, les lots Nos 8, 9 et 10 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Washington sur 127 pieds 6 pouces de profondeur, et No 10 formant l'encoignure des rues Washington et Cohn; les lots Nos 11 et 12 mesurant 60 pieds de face à la rue Cohn sur 120 pieds de profondeur.

**FORTIER, SUC de Vve B. N.—**
Taxe de 1888, montant à ........ 60c
25. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues DeArmas, Hillary, Adams et Anne, désigné comme lot No 8 dans l'ilet No35, mesurant 30 pieds de face à la rue DeArmas sur 105 pieds 7 pouces de profondeur.

**FORTIER, SUC de Vve B. N.—**
Taxe de 1888, montant à ........ $1 80
26. Un ilet de terre avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, borné par les rues Clinton, Milliaudon, Levée, et le fleuve Mississipi, désigné comme 10 lots Nos 1 à 10 dans l'ilet No 14 mesurant 390 pieds de face à la rue Clinton sur 60 pieds de profondeur.

**FORTIER, SUC de Vve B. N.—**
Taxe de 1888, montant à ........ $1 20
27. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Milliaudon, Général Scott, Levée et le Chemin Public, désigné comme 14 lots Nos 1 à 14 dans l'ilet No. 15, mesurant 518 pieds de face à la rue Milliaudon sur 131 pieds de profondeur.

**FORTIER, SUC de Vve B. N.—**
Taxe de 1888, montant à ........ $6 60
28 Dix-huit lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Général Scott, Lowerline, Levée et le Chemin Public, désignés comme lots Nos 1 à 8, 14 à 18 et 21 à 25 dans l'ilet No 18; les lots Nos 1 à 8 mesurant chaque 39 pieds de face à la rue Levée sur 131 pieds de profondeur le lot No 1 formant l'encoignure des rues Levée et Général Scott; les lots Nos 14 à 18 mesurant chaque 60 pieds de face au Chemin Public sur 153 pieds de profondeur; les lots Nos 21 à 25 mesurant chaque 60 pieds de face au Chemin Public sur 15 pieds de profondeur; le lot No 25 formant l'encoignure du Chemin Public et de la rue Général Scott.

**FORTIER, SUC de Vve B, N.—**
Taxe de 1888, montant à ........ 75c
29. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Milliaudon, Levée, Oliver et Général Scott, désignés comme lots Nos. 3 et 6 dans l'ilet No. 20; le lot No 3 mesurant 40 pieds de face à la rue Levée sur 80 pieds de profondeur sur une ligne et 105 sur l'autre. le lot No 6 mesurant 45 pieds de face à la rue Général Scott sur 92 pieds de profondeur sur une ligne et 54 pieds sur l'autre.

**FORTIER, SUC de Vve B. N.—**
Taxe de 1888 montant à ........ $2 10
30. Cinq lots de terre, avec améliorations dans le 7ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Milliaudon, Clinton, Levée et Wall, désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 5 et 13 dans l'ilet No 21; le lot No 1 mesurant 84 pieds de face à la rue Wall sur 70 pieds de profondeur, formant un triangle. les lots 2 et 3 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Milliaudon sur 100 pieds de profondeur; le lot No 2 formant l'encoignure des rues Milliaudon et Wall: le lot No 5 mesurant 86 pieds de face à la rue Milliaudon sur 10 pieds de profondeur; le lot No 13 mesurant 29 pieds 11 pouces de face sur 100 pieds de profondeur.

**FORTIER, SUC. DE Vve B. N—**
Taxe de 1888, montant à ........ $3 00
31 Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Anne, Esther, Hillary et Clinton, désignés comme lots Nos 4 à 6, 16 et la moitié du lot No 13 dans l'ilet No 29, les lots Nos 4 à 6 mesurant 90 pieds de face à la rue Anne sur 142 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur, le lot No 16 et la moitié du lot No 13 mesurant 45 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Esther sur 142 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur.

**FORTIER, SUC. DE Vve B. N.—**
Taxe de 1888, montant à ........ $2 70
32 Six lots de terre avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Esther, Milliaudon Lower Line et Anne, désignés comme lots Nos 16 à 21 dans l'ilet No 31, mesurant 180 pieds de face à la rue Esther sur 142 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur.

**GERMAIN, GEORGE—**
Taxe de 1888, montant à ........ $1 50
35. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, situé sur la Levée de Protection, bord du Lac.

**HART, BENJAMIN—**
Taxe de 1888, montant à ........ $1 20
40. Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, borné par les rues Live Oak, Clay, Treize et Colapissa, désigné comme ilet No 461, mesurant 300 pieds 5 pouces de face à la rue Live Oak sur 300 pieds de profondeur.

**HART, WILLIAM—**
Taxe de 1888, montant à ........ $12 00
41. Une bâtisse en bois à un étage, couverte en ardoises, contenant 12 chambres avec corridor au rez-de-chaussée, galeries, mansarde, citerne et autres dépendances mesurant 78 pieds sur 128 pieds de profondeur et se trouvant à la limite du Nouveau Chemin Coquille et à environ un point d'à peu près 100 pieds des rives du Lac Pontchartrain, et à peu près 96 pieds du Nouveau Canal; la dite bâtisse est érigée sur deux portions de terre appartenant une partie à l'Etat de la Louisiane et l'autre partie à Charles T. Howard; la dite bâtisse est connue sous le nom de "New Lake House."

**HAMMOND, W.—**
Taxe de 1888, montant à ........ 24c
42 Quatre lots de terre avec améliorations dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Streoltz, Jefferson, Leonidas et Dix-septième, désignés comme lots Nos 17 à 20 dans l'ilet No 5·3, mesurant 120 pieds de face à la rue Streoltz sur 120 pieds de profondeur.

**HEBERT, VICTOR—**
Taxe de 1888, montant à ........ $1 50
45 Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues DeArmas, Adams, Hillary et Anne, désignés comme lots Nos 1 et 2 dans l'ilet No 35, mesurant 61 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue DeArmas sur 105 pieds 7 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues DeArmas et Adams.

**JAUNDOT HYPOLITE—**
Taxe de 1888, montant à ........ $3 30
49. Un lot de terre avec améliorations dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adams, Neuvième, Lowerline et Cypress, désigné comme lot No — dans l'ilet No 283 mesurant 152 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Adams sur 154 pieds 6 pouces de profondeur.

**JANEAUX, Vve CELESTE—**
Taxe de 1888, montant à ........ $2 40
50. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Cambronne, Zimple et Quatrième, désigné comme lot No 5 dans l'ilet No 138 mesurant 60 pieds de face à la rue Jefferson sur 150 pieds de profondeur.

**JOHNSON, E—**
Taxe de 1888, montant à ........ $3 60
51. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Macarty, Hillary, Clinton et De Armas désigné comme lot No. 12 dans l'ilet No. 40, mesurant 30 pieds de face à la rue Macarty sur 150 pieds de profondeur.

**LAKE, ORLOFF—**
Taxe de 1888, montant à ........ 60c
54. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Huso, Short et Commerciale désigné comme lot No 4 dans l'ilet No. 50. mesurant 31 pieds de face à la rue Levée sur 95 pieds de profondeur.

**LOUISIANA HOMESTEAD ASSOCIATION.**
Taxe de 1888, montant à ........ $4 80
55 Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Adams, Burdette, Napoléon et Dixième désigné comme l'ilet No 317 mesurant 301 pieds de face à la rue Adams sur 300 pieds de profondeur.

**MATRANGA, SALVATORE—**
Taxe de 1888, montant à ........ $1 56
56 Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, borné par les rues Jackson, Mary, Cypress et Huitième désigné comme l'ilet No 270 mesurant 301 pieds de face à la rue Jackson sur 300 pieds de profondeur.

**MATRANGA, SALVATORE—**
Taxe de 1888, montant à ........ $1 20
57 Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans borné par les rues Jackson, Mary, Cypress et Neuvième, désigné comme l'ilet No 295, mesurant 301 pieds de face à la rue Mary sur 300 pieds de profondeur.

**MATRANGA, SALVATORE—**
Taxe de 1888, montant à ........ $1 20
58. Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, borné par les rues Jackson, Hillary, Grove, Cypress et Neuvième désigné comme ilet No 296, mesurant 301 pieds de face à la rue Jackson sur 300 pieds de profondeur.

**MAJOR HERM GENE—**
Taxe de 1888, montant à ........ $0 60
59 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Hampson, Burdette Adams et Deuxième désigné comme lot No 7 dans l'ilet No. 81 mesurant 30 pieds de face à la rue Hampson sur 107 pieds 6 pouces de profondeur.

**PAICHOUX, H.—**
Taxe de 1888, montant à ........ $3 00
63 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans situé sur le Nouveau Chemin Coquille.

**PARLANGE, HENRY—**
Taxe de 1888, montant à ........ $1 80
64. Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, borné par les rues Laurel Grove, Mary, Colapissa et Quatorzième, désigné comme l'ilet No. 478, mesurant 300 pieds de face à la rue Laurel Grove sur 300 pieds de profondeur.

**PENNY, JESSE—**
Taxe de 1888, montant à ........ 90c
65. Cinq lots de terre avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Short, Forshey, Washington et Onzième, désignés comme lots Nos 17 à 19 et 23 et 24 dans l'ilet No 503 les lots Nos 17 à 19 mesurant 90 pieds de face à la rue Short sur 107 pieds 6 pouces de profondeur et les lots Nos 23 et 24 mesurant 60 pieds de face à la rue Forshey sur 150 pieds de profondeur.

**PETERS Mme CATHERINE—**
Taxe de 1888, montant à ........ 36c
66 Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Burdette, Nelson Adams et Dixième, désignés comme lots Nos 1 et 2 dans l'ilet No 348 mesurant 60 pieds de face à la rue Burdett sur 130 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Burdette et Nelson.

**PROCTER, J. et C. SHEPPARD—**
Taxe de 1888 montant à ........ 90c
67. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Washington, Plum et Quatrième, désigné comme lot No 5 dans l'ilet No. 154, mesurant 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur.

**RAYMOND, G.—**
Taxe de 1888, montant à ........ $3 00
68. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burthe, Hillary, Clinton et Treizième, désigné comme lot No 5 dans l'ilet No 102, mesurant 30 pieds de face à la rue Burthe sur 150 pieds de profondeur.

**REILLY, SUC. de JOHN—**
Taxe de 1888, montant à ........ $3 90
69. Neuf lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Zimple Hillary, Clinton, et Troisième désignés comme lots Nos 12 à 20 dans l'ilet No 125, le lot No 12 mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Zimple sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Zimple et Hillary: les lots Nos 13 à 19 mesurant 210 pieds de face à la rue Zimple sur 120 pieds de profondeur, le lot No 20 mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Zimple sur 120 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Zimple et Clinton.

**ROBERTSON, ELIZA—**
Taxe de 1888, montant à ........ $1 80
70. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jeannette Cambronne, Jefferson et Sixième, désigné comme lot No 23 ou "F" dans l'ilet No 107 mesurant 30 pieds de face à la rue Jeannette sur 150 pieds de profondeur.

**SPONTONO, SUC. DE L.—**
Taxe de 1888, montant à ........ $1 20
79. Deux lots de terre avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Adams, Burthe et Hillary, désignés comme lots Nos 12 et 13 dans l'ilet No 103, mesurant 62 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Troisième et Adams.

**TEBBE, JR, HENRY—**
Taxe de 1888, montant à ........ $1 20
81. Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Washington, Zimple et Quatrième, désignés comme lots Nos 5 à 8 dans l'ilet No 131, mesurant 120 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur.

**VILLE MARIE J. R.—**
Taxe de 1888, montant à ........ 36c
84. Un lot de terre avec améliorations dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Milliaudon, Clinton et Wall désigné comme lot No 10 dans l'ilet No 21, mesurant 29 pieds 11 pouces de face à la rue Levée sur 100 pieds de profondeur.

**VOGEL, SUC, DE WM—**
Taxe de 1888, montant à ........ $1 20
85. Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Laurel Grove, Hamilton, Pritchard et Dixième, désigné comme l'ilet No 40, mesurant 300 pieds de face à la rue Laurel Grove sur 300 pieds de profondeur.

**WARNER, LUCY A.—**
Taxe de 1888, montant à ........ $1 35
86 Trois lots de terre avec améliorations dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues De Armas, Lower Line, Milliaudon et Anne, désignés comme lots Nos 2, 3 et 4 dans l'ilet No. 32 mesurant 90 pieds de face à la rue De Armas sur 105 pieds de profondeur.

**WEBSTER DANIEL—**
Taxe de 1888, montant à ........ $1 20
87. Un ilet de terre avec améliorations dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Mary, Monroe, Seizième et Streolitz, désigné comme l'ilet No 574 mesurant 300 pieds de face à la rue Mary sur 300 pieds de profondeur.

**WILSON, DANIEL—**
Taxe de 1888, montant à ........ $2 40
88 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, situé sur la levée Protection, Bord du Lac.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la dite propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

I. W. PATTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, Quatrième District, Paroisse d'Orléans.

## Ventes de Propriétés foncières

—POUR—

## TAXES D'ETAT.

**L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Quatrième District.**

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 29eme jour de Juin A. D., 1889 et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1888 y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre 1888, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de la dite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues sont indiqués ci-dessous.

**FINNEY, No 2, JOHN—**
Taxe de 1888, montant à ........ $12
1. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-André, St.Charles, Ste-Marie et Prytanée; désignés comme lots Nos 16 et 17 dans l'ilet No 208, mesurant 8 pieds de face à la rue St-André sur 110 pieds de profondeur.

**HENDERSON, MARY W.—**
Taxe de 1888, montant à ........ $6 00
2. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington Camp, Chestnut et Quatrième, désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 165, mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Washington sur 119 pieds de profondeur.

**KEOGH, SUC DE Mme MARY—**
Taxe de 1888, montant à ........ $15 00
3 Un lot de terre avec améliorations dans le 4me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Félicité, St-Thomas, Chippewa et Ste Marie, désigné comme lot No 1 dans l'ilet No 69 mesurant 32 pieds de face à la rue Félicité sur 142 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Félicité et St-Thomas.

**PRITCHARD, RICHARD.—**
Taxe de 1888, montant à ........ $2 40
4. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Sixième et Upperline, désigné comme le reste de l'ilet No 406.

**RICHARDS, FRANK A.—**
Taxe de 1888, montant à ........ $1 20
6. Deux lots de terre avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nile-Orléans dans l'ilet borné par les rues Philip, Willow, Claiborne et Jackson désignés comme lots Nos 5 et 6 dans l'ilet No 3·9. mesurant 6· pieds 2 pouces de face à la rue Philip sur 101 pieds 11 pouces et 7 1/2 lignes de profondeur.


Chez tous les Parfumeurs & Coiffeurs

**La VELOUTINE**

Poudre de Riz spéciale
PRÉPARÉE AU BISMUTH
Par CHles FAY, Parfumeur
PARIS, 9, Rue de la Paix, PARIS


**ROMAN CATHOLIC SISTERS OF MERCY—**
Taxe de 1888, montant à ........ $18 00
7. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-André, Constance, Magazine et Ste-Marie, désigné comme lot No 79 dans l'ilet No 137 mesurant 64 pieds de face à la rue St-André sur 97 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues St-André et Constance.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la dite propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

I. W. PATTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, Quatrième District, Paroisse d'Orléans.


**VICHY**

Administration: PARIS, 8 Boulevard Montmartre.

**Grande-Grille**—Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales, calculs biliaires, etc.
**Hôpital**—Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence, gastralgie, dyspepsie.
**Célestins**—Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, albuminurie.
**Hauterive**—Affections des reins, de la vessie, la gravelle, les calculs urinaires, la goutte, le diabète l'albuminurie.
**EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE**
Les sources de Vichy, ci-dessus, se trouvent chez MM. PAUL GELPI & BRO., BRULATOUR & MARCEL MAJEAU

DANS LES BONNES PHARMACIES
*Sparadrap Révulsif* DE
**THAPSIA**
à la Marque de Hippocrate et Galien
De la Maison **DESNOIX**
17, Rue Vieille-du-Temple, PARIS
Très efficace pour le traitement externe des
**Rhumatismes, Irritations de la Poitrine, Bronchites, Rhumes, Maux de Gorge, etc.**

**PIANOS**
—DE—
**PLEYEL**
—CHEZ—
**Louis Grunewald & Cie.**
19 rue Baronne et 197 rue du Canal.

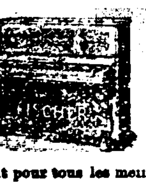

Seul agent pour tous les meilleurs
**Pianos Américains,**
Steinway, Sohmer, Knabe, Behr
Shoninger, Fischer et Pease,
Au plus bas prix, au comptant, ou payables en
**Versements mensuels très faciles.**
**MUSIQUE**
de tous les principaux éditeurs ainsi que les dernières publications.
S'adresser au magasin de musique de
**LOUIS GRUNEWALD,**
NILE-ORLÉANS.
1er oct87—1an

**LE FRANCO-LOUISIANAIS,**
**JOURNAL HEBDOMADAIRE**
PARAISSANT LE SAMEDI.
Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.
**Abonnement: $2 50 par an.**
Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau: 104 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans.

**LEON QUEYROUZE,**
**"GROCER" EN GROS,**
—Importateur de—
**VINS ET LIQUEURS**
—Et marchand de—
**Produits des Campagnes et de l'Ouest**
97 RUE DECATUR.


## VAPEURS.

**Mandeville, Lewisburg et Madisonville.**

### LE STEAMER NEW CAMELIA

Dès le 14 mai 1889, quittera Milneburg à l'arrivée des trains du chemin de fer Pontchartrain partant de la gare rue des Champs-Elysées comme suit:

**Pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville:**

TOUS LES JOURS [le dimanche et le mercredi exceptés] à l'arrivée du train de 4heures P. M.

DE RETOUR,

Il laissera MADISONVILLE à 5.30 A. M.

EXCURSIONS:

**Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Mecinel's landing:**

DIMANCHE et MERCREDI, à l'arrivée du train de 8h. A. M.
DIMANCHE et MERCREDI, à l'arrivée du train de 6 h. P. M.

Prix du trajet d'un côté à l'autre $1 00.
Prix [aller et retour] pour toutes les localités, les jours d'excursion, $1 00.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue [illegible].

W. G. COYLE & CIE., Agent.
14 avril— No. 47 rue Carondelet.

## EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS.

### COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

**Entre New-York et le Havre.**

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes et lumière électriques), partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, tous les samedis.

LA BOURGOGNE, Frangeul, samedi, 29 juin
LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 6 juillet
LA BRETAGNE, de Jousselin, samedi, 13 juillet

**Prix du passage pour le Havre.**

Vin compris dans toutes les classes.
Première cabine ........ $100 et $120
et au-dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe ........ $60
Entrepont, $26, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
**Billets, aller et retour, à prix réduits.**
Pour fret et passage, s'adresser à
J. B. DODART,
Agent principal à la Nile-Orléans, 61 Carondelet.

### LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi, 3 juillet, à 5 P. M.

Cette ligne se compose des steamers suivants:
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.

Le steamer LOUISIANA, Capt. Gager.
partira de son quai au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0

Passage—Cabine ........ $40
Entrepont ........ 20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
4mai—1 an. Rue Carondelet No 61

## CHEMINS DE FER.

**Queen and Crescent Route,**
Ligne la plus courte de 96 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.
Temps, 27 heures.

La route la plus rapide, la ligne la plus courte, via Chattanooga, pour aller aux Carolines et en Virginie, Richmond, Washington, Baltimore.

La ligne courte, via Cincinnati, pour aller à Chicago, Cleveland, Buffalo, les Chutes du Niagara et le Canada, New York, Boston, les Monts Adirondacks et White, et tous les points dans le Nord et dans l'Est.

**Bureau des tickets à la N. O., 34 St-Charles et au dépôt, coin Press et Levée.**

R. H. Garratt, Div. Pass. agent, Nile Orléans, Lne.
D. G. Edwards, Gen'l Pass. agent, Cincinnati, O.
24 mars—

## LOUISVILLE, NEW ORLEANS —AND— TEXAS RAILWAY.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

| Arrivée | Départ |
|---|---|
| No 1 Fastmail 9.00 A. M | No 2 Fast mail 5:00 P M |
| No 3 Express 6.25 P. M | No 4 Express 8:00 A M |
| No 5 Baton Rouge acc'dation 10.00 A. M. | No 6 Baton Rouge acc'dation 3:45 P. M |

Les trains Nos 1 et 2 ont des chars Buffet Pullman entre la Nile-Orléans et Vicksburg, Memphis et Louisville.

Les passagers peuvent rester dans les chars-dortoirs de Vicksburg jusqu'au matin.

Des correspondances de trains se font à Harriston pour Natchez, N. J. et C. et Cooper's Well; à Vicksburg avec le V., S. & P. et V. et M. R. R.; à Memphis avec le Gulf Route pour Kansas City et le West et N., M. & M. V. RR pour Est; aussi avec d'autres lignes divergentes.

Ligne courte pour Hot Springs.

JOHN BRADLEY, Agent Général.
E. W. HOW, G. P & P. A.
E. F. REYNOLDS, Agent Commercial.
4nov—

**Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.**

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Ss. Co.

| Départ de la N-Orléans | Arrivée à la N-Orléans |
|---|---|
| Pacific Express, daily ........ 7:15 am | Atlantic Express, daily ........ 8:10 pm |
| San Antonio Express, daily ..7:20 pm | New Orleans Express, daily ..8:05 am |

Chars-dortoirs entre Nouvelle-Orléans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nile-Orléans, Galveston et Dallas par le San Antonio and New Orleans Express.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magazine et Natchez.

A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
17 mai—1an

## ASSURANCES.

### The Southern Insurance Company of New Orleans.

**(Compagnie d'assurances du Sud de la Nile-Orléans.)**

**Sixième Etat Annuel**

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1888:

PRIMES REÇUES.

| | | |
|---|---|---|
| Sur les risques d'incendie | $383,988 83 | |
| Sur les risques de rivière | 18,607 02 | |
| Sur les risques de mer | 14,561 03 | |
| | | $417,156 88 |
| A ajouter: Primes non acquises de 1887 | | 83,897 75 |
| Total des primes | | $501,054 63 |
| A ajouter: Intérêt et profits et pertes | | $24,089 51 |
| Revenu total | | $525,144 14 |
| A déduire: Pertes payées— | | |
| Sur risques d'incendies | $158,752 63 | |
| Sur risques de rivière | 2,298 81 | |
| Sur risques maritimes | 5,717 77 | |
| Total pertes payées | $166,769 21 | |
| Primes remboursées, et cancellations | 46,198 01 | |
| Commissions | 58,744 51 | |
| Réassurances | 24,985 75 | |
| Taxes et licences | 6,923 13 | |
| Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, etc | 37,044 65 | |
| Total des débours | | $340,670 28 |
| Surplus | | $184,473 86 |

Distribué comme suit:

| | |
|---|---|
| Réserve pour risques non expirés | $102,433 94 |
| Réserve pour pertes ajustées et non ajustées | 37,500 00 |
| Divers comptes de décembre 1888 non payés | 1,699 27 |
| Profits et pertes | 42,840 65 |
| | $184,473 86 |

ACTIF.

| | |
|---|---|
| A la valeur du marché: | |
| Argent en banques | $96,123 59 |
| Argent au bureau | 14 28 |
| $20,000 coupons bons des Etats-Unis, 4 pour cent | 21,625 00 |
| $119,000 bons consolidés de la Nile-Orléans, émission Crossman | 132,090 00 |
| $86,000 bons à prime de la ville de la Nile-Orléans | 121,260 00 |
| $30,000 bons de la Louisiane 4 pour cent | 26,550 00 |
| Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux) | 24,659 98 |
| Une action du N. O. Produce Exchange | 75 00 |
| Une action du N. O. Sugar Exchange | 175 00 |
| Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co | 50 00 |
| 25 actions de la N.O. Warehouse Co | 525 00 |
| Déposé à l'Association du N. O. Fire Underwriters | 150 00 |
| Primes en cours de perception | 50,789 14 |
| Meubles, accessoires, coffre-fort, etc | 2,000 00 |
| | $486,095 99 |

PASSIF.

| | |
|---|---|
| Capital-actions | $300,000 00 |
| Fonds de réserve | 9,714 86 |
| Dividendes non réclamés | 2,208 00 |
| Réservé pour risques non expirés | 102,433 94 |
| Réservé pour pertes ajustées et non ajustées | 37,500 00 |
| Divers comptes non payés de décembre 1888 | 1,699 27 |
| Balance (non compris le dividende de juillet 1888) | 32,539 92 |
| | $486,095 99 |

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 15 janvier 1889.
M. T. DUCROS, notaire.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.
(Signé): JOHN T. MOORE, Jr., J. H. MENGE, F. G. ERNST, THOS. J. WOODWARD, MORRIS SCHWABACHER.

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires sur demande l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds-capital et de porter la somme de $15,285 14 au crédit du Fonds de Réserve.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Nile-Orléans, 15 janvier 1889.

DIRECTEURS.

| | |
|---|---|
| H. Gally, | G. P. Harrison, |
| John T. Moore, Jr., | F. G. Ernst, |
| D. Fatio | J. H. Menge, |
| M. Schwabacher, | Léon Joubert, |
| R. Milliken, | Geo H. Dunbar, |
| Adolph Meyer, | I. Hernsheim, |
| Joseph David, | R. Beltran, |
| D. A S. Vaught, | R. K. Converse, |
| T. J. Woodward, | J. J. Gragard, |
| William Mehle, | Frank Roder, |
| Louis Bush, | Frank Barker, |
| Ernest Miltenberger. | |

17 janv—1m

### ETAT DE SITUATION DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOME" DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Pour l'année prenant fin le 31 décembre 1888

| | | |
|---|---|---|
| ENCAISSEMENTS. | | |
| Primes sur les risques d'incendies | $243,629 43 | |
| Primes sur les risques de rivières | 32,191 74 | |
| Primes sur les risques de mers | 4,152 01 | |
| Primes non expirées de 1887 | 61,687 31 | $341,660 49 |
| Moins, primes non expirées de 1888 | | 81,125 35 |
| | | $260,535 14 |
| A AJOUTER. | | |
| Escompte et intérêt | $21,744 25 | |
| Loyers | 985 | $22,729 25 |
| | | $283,264 39 |
| DÉBOURSÉS. | | |
| Pertes par l'incendie | $112,020 35 | |
| Pertes sur les rivières | 1,613 64 | |
| Pertes sur les mers | 6,419 77 | |
| Cancellations et réassurances | 75,134 84 | |
| Taxes et dépenses | 21,321 69 | |
| Réserve pour pertes non ajustées | 20,000 | |
| Dividendes payés en juillet 1888 | 11,000 | $247,510 29 |
| Profits nets | | $35,754 10 |

La Compagnie possède l'actif suivant:

| | 1888. |
|---|---|
| $167,000 Bons consolidés Crossman Ex. | $187,040 00 |
| Argent en banque | 140,145 98 |
| Billets à recevoir (Prêts et Collatéraux) | 53,850 00 |
| Propriété foncière (Bâtisse où est établie la Compagnie) (en 1887 $40,000) | 35,000 00 |
| 10 Actions de la Banque Nationale Mutuelle | 1,300 00 |
| Primes en voie de perception | 42,033 52 |
| Total | $459,369 50 |

Nous, soussignés, jurons solennellement que ce qui précède est un exposé correct fait d'après les livres de la dite Compagnie.
THOS. SEFTON, Président.
JNO. G. BYRD, Secrétaire.

Jos. Bayle, rapporteur, et Wm. T. Hardie et E. Borland, membres du comité de finances de la Compagnie d'Assurances du Home, dûment assermentés, ainsi que l'exige la loi, ont déclaré que l'exposé ci-dessus est correct sous tous les rapports.
JOS. BAYLE, Rapporteur.
WM. T. HARDIE,
E. BORLAND.

Fait et signé sous serment pardevant moi, en mon étude, 162 rue de la Commune, Nouvelle-Orléans, Lne, ce 11me jour de janvier 1889.
12janv—1mois JAMES FAHEY, Notaire.

## ASSURANCES

### Vingt-deuxième Etat Annuel

—DE LA—

### Compagnie d'Assurances Germania

**De la Nouvelle-Orléans.**

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1888:

| | | |
|---|---|---|
| Primes sur incendies | $191,552 63 | |
| Primes maritimes | 2,681 62 | |
| Primes des rivières | 1,380 27 | |
| Total des primes | $195,614 52 | |
| A ajouter: Primes non acquises de 1887 | 37,146 53 | $232,761 05 |
| A ajouter: intérêt, profits et pertes | $25,374 15 | |
| Moins salaires et dépenses générales | 13,263 62 | 12,110 53 |
| Fonds de surplus de 1887 | | 19,367 02 |
| Total | | $265,238 60 |
| Pertes payées— | | |
| Sur risques de feu | $71,995 24 | |
| Sur risques maritimes | 3,174 79 | |
| Sur risques de rivières | 1,200 00 | |
| | $76,370 03 | |
| Compte de réassurances | $31,669 35 | |
| Primes remises et commissions | 47,760 86 | |
| Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, corps de sauvetage et souscriptions | 8,764 69 | 164,565 20 |
| Profits bruts | | $100,673 40 |
| Réservé pour primes non expirées | $44,508 49 | |
| Pertes non payées | 11,587 86 | |
| Dividende 5 pour cent, juillet 1888 | 10,000 00 | |
| Dividende 5 pour cent, janvier 1889 | 10,000 00 | |
| Fonds de surplus, 1888 | 24,476 05 | |
| | $100,673 40 | $100,673 40 |

ACTIF

| | |
|---|---|
| Billets reçus pour primes | $317 68 |
| Primes en voie de collection | 32,463 35 |
| Prêts sur nantissement (dépôt de titres) | 22,875 00 |
| Prêts sur hypothèques | 5,575 00 |
| Bons des Etats-Unis, bons d'Etat, consolidés de ville et bons à primes | 109,033 00 |
| Stocks de banques, d'assurances et autres | 21,579 00 |
| Immeuble No 51 rue du Camp et autres propriétés foncières | 69,619 34 |
| Meubles de bureau et accessoires | 4,087 44 |
| Argent comptant et en banque | 19,122 68 |
| | $290,673 40 |

PASSIF.

| | |
|---|---|
| Capital-actions | $200,000 00 |
| Réservé pour primes non expirées | 44,609 49 |
| Pertes non payées | 11,587 86 |
| Dividende 5 pour cent janvier 1889 | 10,000 00 |
| Fonds de surplus, 1888 | 24,476 05 |
| | $290,673 40 |

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.
[Signé] H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 11me jour de janvier 1889.
W. O. HART, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le 16 du courant, après avoir placé au fonds de réserve $5,109 08, a décidé de déclarer un second dividende semestriel de 5 pour cent, faisant 10 pour cent par an sur le fonds-capital pour l'année se terminant le 31 décembre 1888 payable sur demande.

DIRECTEURS.

| | |
|---|---|
| H. ZUBERBIER, | HERM. CURTIUS, |
| J. J. WECKERLING, | J. J. LANGLES, |
| J. HASSINGER, | J. E. MERILH, |
| P. W. DIELMANN, | JOHN THORN, |
| LOUIS GRUNEWALD, | J. B. MEYERS, |
| GEO H. BRAUGHN, | A. G. RICKS, |
| FRANK VATTER, | C. E. FISCHER, |
| GEO. LIEDELICH. | |

12 jan—1m

### MECHANICS AND TRADERS' Insurance Company,

**No. 14 rue Carondelet.**

**Dix-Neuvième état de situation annuel.**

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état de situation suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 décembre 1888:

| | | |
|---|---|---|
| Primes d'incendie | $211,493 42 | |
| Primes de rivières | 34,739 95 | |
| Primes maritimes | 9,579 31 | |
| Primes non acquises, 31 décembre, 1887 | 78,727 07 | |
| | | $334,539 74 |
| A déduire— | | |
| Primes non acquises, 31 décembre, 1888 | $85,501 30 | |
| Primes remboursées | 20,191 86 | |
| Réassurances | 20,519 52 | |
| Commissions | 24,003 65 | |
| | | 160,216 37 |
| Primes nettes acquises | | $174,383 41 |
| A ajouter intérêt | | 35,892 97 |
| Total des recettes | | $210,276 38 |
| Moins— | | |
| Pertes par le feu, payées | $70,392 09 | |
| Pertes de rivières payées | 3,143 55 | |
| Pertes maritimes payées | 8,503 65 | |
| Pertes non ajustées et non échues | 32,351 49 | |
| Dépenses de bureau et d'agences, Board of Underwriters, taxes et licences | 41,977 07 | |
| | | 156,367 85 |
| Profits nets | | $53,908 53 |
| A ajouter, gains de profits et pertes | | 8,306 23 |
| | | $62,214 76 |

ACTIF.

| | |
|---|---|
| Bons de la ville de la Nile-Orléans | $170,150 00 |
| Consolidés de l'Etat de la Louisiane | 246,530 00 |
| Actions de banques et autres | 138,203 00 |
| Billets à recevoir | 21,463 21 |
| Argent comptant | 25,047 87 |
| Propriétés foncières | 25,628 35 |
| Primes en voie de collection | 34,991 08 |
| | $662,013 51 |

PASSIF.

| | |
|---|---|
| Capital-actions | $375,000 00 |
| Réservé pour primes non acquises | 85,501 30 |
| Réservé pour pertes non payées | 32,251 49 |
| Réservé pour licences non payées dans d'autres Etats | 300 00 |
| Dividendes | 18,750 00 |
| Surplus | 150,110 72 |
| | $662,013 51 |

L'exposé précédent est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie.
LLOYD R. COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.
Fait et signé sous serment pardevant moi, notaire, ce 22me jour de janvier 1889.
CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Le Conseil de Direction, à sa réunion annuelle tenue le 21 du courant, a résolu de payer sur demande (en outre du premier intérêt semestriel déclaré le 1er juillet, 1888) CINQ POUR CENT, second intérêt semestriel sur le capital-actions de la Compagnie, et de passer $24,416 73 au crédit du surplus.

DIRECTEURS.

| | |
|---|---|
| Robt. Maxwell, | W. B. Thompson, |
| G. W. Sentell, | Walter C. Flower, |
| I. L. Lyons, | Jos. Vignes, |
| Colonel T. L. Macon, | A. Xiques, |
| N. Landry, | J. M. Walsh, |
| Chas. Holloway, | T. S. Waterman, |
| F. J. Odendahl, | Frederick Wing, |
| W. A. Phelps, | F. Weizin, |
| W. G. Wheeler, | A. M. Silbernagel, |
| J. M. Frankenbush, | A. G. Lobdell, |
| Simon E. Marx, | Lloyd R. Coleman, |
| P. J. Cockburn, | C. Hernandez, |
| H. T. Cottam, | G. Elmer, |
| J. A. Braselman, | J. A. C. Wadsworth, |
| A. M. Delavallade. | |

## ASSURANCES.

### Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

CONFORMÉMENT au règlement de sa charte la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état de situation suivant de ses affaires, du 1er janvier au 31 décembre 1888:

| | | |
|---|---|---|
| Primes d'incendie | $167,151 81 | |
| Primes maritimes | 2,728 96 | |
| Primes de rivières | 2,782 90 | |
| | | $172,663 67 |
| Primes acquises de 1887 | | 58,567 11 |
| Total des primes | | $231,230 78 |
| Intérêt, loyers et sauvetage | | $16,460 84 |
| | | $247,691 62 |
| A déduire— | | |
| Primes non terminées pour 1888 | $45,088 73 | |
| Primes remboursées sous cancellation par la compagnie de polices sur des risques spéciaux en dehors de l'Etat de la Louisiane, la compagnie ayant cessé d'inscrire cette classe de risques | 38,274 81 | |
| Autres primes remboursées | 7,002 79 | |
| Réassurances | 3,388 26 | |
| | | $93,754 59 |
| Revenu net | | $153,937 03 |
| A déduire— | | |
| Risques de feu de 1888 | $106,101 34 | |
| Risques maritimes de 1888 | 1,276 42 | |
| Risques de rivières de 1888 | 510 73 | |
| Pertes payées pour 1888 | $104,888 49 | |
| Commissions | 16,110 27 | |
| Taxes et licences de l'Etat et de la ville | 3,150 73 | |
| Frais de cour et honoraires d'avocat | 986 07 | |
| Board of Underwriters, Babcock et Corps de Sauvetage | 4,062 02 | |
| Dépenses générales, salaires, intérêt et escompte | 22,292 82 | |
| Profits et pertes | 3,824 17 | |
| | | $155,285 17 |
| | | $1,348 14 |
| A quoi doit être ajouté: Pertes appartenant à l'année 1887 et payées pendant l'année 1888, savoir: | | |
| Pertes de feu de 1877 payées en 1888 | $44,046 63 | |
| Pertes maritimes de 1887 payées en 1888 | 6,875 02 | |
| Pertes de rivières de 1887 payées en 1888 | 21,475 30 | |
| | | $72,396 95 |
| | | $73,745 09 |

La compagnie possède l'actif suivant, au cours du marché, 31 décembre 1888:

| | |
|---|---|
| Argent dans les banques | $37,843 71 |
| Primes en cours de collection | 20,953 33 |
| Bons de la ville de la Nile-Orléans, bons à primes consolidés 4 pour cent de l'Etat de la Louisiane, $125,854 20; St. Bernard Steam Fire Company, $100 00; Battalion Washington Artillery, $500 00 | 126,454 20 |
| Métairie Cemetery Association and New Orleans Cotton Exchange | 22,300 00 |
| Billets hypothécaires, 1ère hypothèque sur propriétés foncières valant le double du montant | 35,813 11 |
| Prêts sur demande garantis par titres valables | 35,563 67 |
| Billets à recevoir pour primes | 4,444 58 |
| Propriétés foncières et meubles de bureau | 70,844 55 |
| Warrants de l'Etat | 1,292 70 |
| Débiteurs divers | 624 82 |
| | $356,134 67 |
| Intérêt échu en 1888 sur billets hypothécaires et prêts | 2,176 26 |
| | $358,310 93 |

PASSIF.

| | | |
|---|---|---|
| Créanciers divers, dividendes non réclamés | $1,108 75 | |
| Pertes ajustées, payables en 1889 | 12,994 33 | |
| Pertes non ajustées, payables en 1889 | 2,238 75 | |
| | | $17,042 33 |
| Surplus net en vue des porteurs de police | | $341,268 60 |

L'état ci-dessus est une copie vraie des livres de la Compagnie.
[Signé] J. TUYÈS, Président.
JOS. A. HINCKS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 17e jour de janvier, 1889.
[Signé] JAS. FAHEY,
[Sceau.] Notaire.

DIRECTEURS.

| | |
|---|---|
| W. G. Vincent, | H. Laronsini, |
| E. J. Bobet, | P. Peets, |
| C. T. Dugazon, | G. Pitot, |
| D. Fatio, | Ad. Schreiber, |
| H. Gally, | C. E. Schmidt, |
| J. W. Hincks, | J. Tuyès. |

22janv—1m

### Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS

**De la Nouvelle-Orléans.**

**No 104 rue du Canal.**

**TRENTE-QUATRIÈME ETAT DE SITUATION ANNUELLE.**

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte:

| | | |
|---|---|---|
| Primes reçues pendant l'année expirés le 31 mai 1888, y compris les primes non acquises de l'année précédente: | | |
| Sur risques d'incendie | $169,969 74 | |
| Sur risques maritimes | 4,661 87 | |
| Sur risques de rivières | 5,665 35 | |
| Total des primes | $180,296 96 | |
| Moins.—Primes non acquises | 53,446 | |
| Primes nettes acquises au 31 mai 1888 | | $126,850 96 |
| Pertes payées: | | |
| Sur risques de feu | 35,371 88 | |
| Sur risques maritimes | 1,988 23 | |
| Sur risques de rivières | 2,731 59 | |
| Taxes et dépenses, moins intérêts | 16,712 56 | |
| Réassurances et primes rendues | 16,221 1 | |
| | | 73,025 4 |
| Profits | | $53,825 54 |
| Moins 7 1/2 de dividendes déclarés | | 45,000 00 |
| Surplus | | $8,825 54 |
| La Compagnie possède de l'actif suivant: | | |
| Propriétés foncières | $275,482 28 | |
| Actions de banques et de chemins de fer | 40,720 11 | |
| Billets garantis par hypothèques et dépôt de titres | 83,768 11 | |
| Billets recevables | 49,799 09 | |
| Primes en cours de collection | 23,236 55 | |
| Actions d'assurances | 800 00 | |
| Billets hypothécaires en par jugement | 4,335 00 | |
| Argent comptant | 22,539 32 | |
| | | $500,680 46 |

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.
Signé P. FOURCHY, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans. Ville de la Nouvelle-Orléans.
Fait sous serment pardevant moi, ce 29me jour de juin 1888.
Signé, JAS. FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.

| | |
|---|---|
| D. A. Chaffraix, | Jos. A. Shakspeare, |
| M. W. Smith, | W. H. Bofinger, |
| Paul Capdevielle, | Alden McLellan, |
| Aristide Hopkins, | John B. Lallande, |
| Paul Fourchy, | D. Fatjo, |
| U. Bossetti, | |

1 juillet—1m

## Avis aux Créanciers

### Département du Trésor.

**Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency). Washington, D. C., 9 juin 1887.**

### AVIS.

**Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La.", insolvable.**

Un dividende de 2 pour cent, faisant en tout 62 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1885. La seule valeur qui restât alors et dont on pouvait attendre un dividende futur, consistait en une réclamation contre E. D. LeBreton, fondé de pouvoirs (assignee) de N. S. Williams, pour $50,606 83. Une action en recouvrement a été instituée à la Cour de Circuit et le tribunal a prononcé contre l'association. Appel ayant été interjeté à la Cour Suprême des Etats-Unis, le jugement de la cour inférieure a été maintenu. Il ne sera donc pas payé de nouveau dividende aux créanciers de l'Association dont les affaires vont maintenant être liquidées finalement.

Les créanciers dont les noms suivent n'ont pas reçu tous les dividendes relevant de leurs réclamations et devront se mettre en rapport directement avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM,
Contrôleur de la circulation.
(Comptroller of the Currency)

| | |
|---|---|
| M. Arenstein, | A. M. Agelasto, |
| F. Alpuente, | A. Alcider, |
| Joseph Batt, | Joseph Brugere, |
| A. Baybi & Co., | Dr. I Bordes, |
| W. R. Bell, | W. R. Bell, adm. dist., |
| B. Benjamin & Co., | A. Bedault & Co., |
| Louis Balleo, | Bercier & De Smet, |
| L. Bebolet, | F. Boisen, |
| J. Brandon, | F. Breon, |
| J. F. Barthelomy, | Louis Bauer, |
| Bernio & Bro., | R. Beltran, |
| C. Barbe, | R. E. Barinde, |
| J. A. Blaffer & Co, | W. Alexandre Bosse, |
| Jean Ballencia, | J. A. Berdanat, |
| Samuel Banders, | Camagatte & Lambert, |
| James D. Coleman, | F. Calloway, agent, |
| Amadis Couturie, | P. Caro, |
| Lacy Curtis, | François Carrera, |
| Creole Fire Co. No. 9, | Cassidy & Miller, |
| P. Casse, agent, | P. Casse, |
| Eugene Coulon, | N. Connell, |
| J. Cassard, | L. Charest, |
| J. H. Chipet, | Herman Curtius, |
| Louis Chaplain, | John Crickard, |
| Etienne Dubois, | Dubois & Lanjeaux, |
| Mme Louis De Gallo, | P. Duchenne, |
| T. B. Dunbar, | A. Delamotte, |
| P. Dejan, | J. C. Denis, |
| Arthur Denis, | De Seiser Hart & Co., |
| Dominique Doux, | George Dagan, |
| O. Drouet, | G. M. Doll, |
| A. Dumestre, | M. T. Ducros, |
| Davallier & Co, | A. De Sainte Gême, |
| S. Escoffier, | Manuel Elliott, |
| Percival Fergey, | Florian Flange, |
| F. B. Flettas, | Foley, Conger & Co., |
| J. A. Fernandez, | A. Fusich, |
| Frits & Brandon, | Charles Fitz, |
| J. B. Frank, | M. Fallex, |
| Gustave Furate, | R. C. Fairour, |
| Felber & Gonsenheim, | G. R. Finaley, |
| Mme Gust. Fourrande, | Joseph Grenghe, |
| Joseph Gatzinger, | Generelly & Alex, |
| T. Generelly, | A. Greechy, |
| Isadore Geraud, | Fred Good, |
| Geidenborr & Kelly, | Mme Arecio Guivand, |
| G. H. Gardner & Co., | Howard Gorman, |
| S. Guinault, | J. Garidel, |
| E. J. Hamilton, | Herman & Vignes, |
| J. M. Homans & Co., | George How, M. D., |
| Mme Anna Hill, | R. Herree, |
| U. C. Holtz, | Mme Henry Hébert, |
| Marx Israel, | Imcon Aycock & Co, |
| Johnson & Manson, | O. B. Johnson, |
| Jeannemand & Co, | J. M. Justiniani, |
| B. Jahrens, | F. Jacfreid, |
| Harriet Johnson, | Basile Kern, |
| C. W Kallender, | Kendig & Co, |
| Dr E. Kunnemann, | Anatole Lécomte, |
| Joseph Larrieu, | B. Laplace, |
| M. Lemasson, | X. Lavalasse, |
| C. L'Hote & Co, | La. Equit. Life Ins. Co., |
| Edward Lischy, | Lang & Barnheimer, |
| Labesisse & Dehle, | Mme J. B. Lepretre, Suc |
| T. Lafon, | La. Ice Manufact. Co., |
| G. A. Lenaux, | Peter Lemle, |
| R. Montoise & Co, | Charles Masson, |
| A. J. Montain, | J. Mandin, |
| M. Mann, | R. Musgrove, agent, |
| P. Macen, | C. M. Mangin, |
| J. G. Meurese, curator, | Maignas & Laborde, |
| Chas Massion, Succ. de | J. Manand, |
| Philip McCabe, | T. Merceau, |
| Lucien Malle, | Orville Marigny, |
| A. May, | V. Maignan, |
| Dr A. Mercier, | H. Marks, |
| Michael Meilleur, | Bertha Nivette, |
| Norton & Bell, | Frank Oberhauser, |
| A. Olivier & Co, | H. D. Ogden exécuteur, |
| S. Pablo, | S. P. Parmly, agent, |
| Mme Anna Perigné, | Pritchard & Beekham, |
| A. Petit, | Perkins, Swenson & Co., |
| H. Pedarre, | S. B. Packard, |
| A. Pallacio, | B. Piffet, |
| P. Pena, | Planters Cotton Press, |
| A. Quinzé Fils, | E. Rabenau, |
| E. Roger & Co, | J. Roviera, |
| J. Straus, | Mme Anna Saron, |
| J. E. Barrasin, | William Swoete, |
| G. Schmidt, | Southern Ramie Culture Assn., |
| Strauss, | |
| R. Smith, | Swarbacker & Dryer, |
| M. Seat, | H. F. Sturcken, |
| Smith & Co, | Schneider & Zuberbier, |
| F. Sanche, | J. Siegfried & Co., |
| D. H. Symart, | S. Seabury, |
| J. B. Saolari Schaller, | J. J. Stewart, trésorier, |
| David Stewdt, | F. Soulet, |
| Mme M. E., | C. B. Singleton, |
| E. F. Schmiedecke, | Alfred Shaw, |
| H. N. Saria, | F. Sansonsoth Sts, |
| Nicholas Th., | R. A. Terrebonne, |
| A. Tessier, | R. M. Todd & Co, |
| Samuel M. Todd, | R. A. Tyler, |
| W. Van Benthuysen, | M. A. Vogel, |
| R. Verster, | Jas A. Vignaud, |
| Philip Valleris, | François Voirin, |
| Plane Wagner, | Adolphe Wats, |
| Wm. When, Suc. de | L. A. Wiltz, |
| Wilkerson & Mosely, | James Wilson, |
| E. Wagner, | E. E. Waite, |
| E. L. Zell & Co, | M. A. Zounts & |

### ETAT DE SITUATION SEMESTRIEL —DE LA— Banque Nationale de la Louisiane

DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
**A la clôture des affaires, le 31 décembre 1888.**

ACTIF.

| | | |
|---|---|---|
| Prêts et escomptes | | $2,057,470 68 |
| Bons des Etats-Unis, valeur au pair | | 50,000 00 |
| Bons consolidés de la Louisiane et bons à prime, cours du marché | | 316,853 61 |
| Actions et autres effets | | 13,450 00 |
| Maison de banque et autres propriétés foncières | | 118,480 71 |
| Trésorier des Etats Unis | $2,250 00 | |
| Change américain | 213,617 42 | |
| Argent (comptant) | 1,056,550 58 | |
| Chèques pour le Clearing House | 445,845 15 | |
| | | 1,718,263 15 |
| Total | | $4,304,520 15 |

PASSIF.

| | | |
|---|---|---|
| Capital-actions | $500,000 00 | |
| Fonds de surplus | 150,000 00 | |
| | | 650,000 00 |
| Profits nets non divisés (sujets aux dividendes) | | 57,018 23 |
| Circulation | | 45,000 00 |
| Dépôts à retirer contre chèques | | 3,551,236 92 |
| Balance due sur réduction du capital actions | | 800 00 |
| Dividendes non payés | | 465 00 |
| | | $4,304,520 15 |

A une réunion du Conseil de Direction, un dividende de CINQ POUR CENT a été déclaré, à prendre sur les gains nets des derniers six mois, payable sur demande à la Nile-Orléans et à la maison de banque de Winslow, Lanier & Co, New York.

R. M. WALMSLEY, Président.
A. LURIA, Vice-Président.
LEON F. JANIN, Caissier.
3jan—3f


### THE NEW-ORLEANS BEE,

**L'Abeille de la Nouvelle-Orléans**

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

**Subscription Terms:**

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.


## FEUILLETON.

No 44 Commencé le 9 mai.

# SANS MÈRE.

—PAR—

**PAUL D'AIGREMONT.**

TROISIÈME PARTIE.

SEULE AU MONDE.

CHAPITRE IX.

A L'HOPITAL.

—Suite—

En descendant l'escalier de l'hôpital, Adèle très émue, murmurait:

—Il y a dix-sept ans que je l'ai perdu, mon Georges!.... Et je l'aime tellement toujours que je le revois partout.

Est-ce que je ne trouve pas que cette enfant lui ressemble.... qu'elle a ses yeux, sa bouche, sa voix surtout!....

Tandis que dans ma Georgette, sa fille pourtant, il n'y a rien, non rien de lui!..

Elle resta un instant pensive, puis faisant quelques pas:

—Je suis folle!.... murmura-t-elle, oui, folle, de me laisser ainsi impressionner!......

Et Adèle reprit le chemin de Belleville, où était toujours l'usine, où grandissait Georgette élevée par Suzanne et par elle, où sous les soins intelligents de Pierre de Sauves, grâce à elle aussi, Robert était devenu un homme.

—Je ne parlerai à personne de ma petite protégée, se dit-elle avant de franchir le seuil de sa maison. Ce sont des idées un peu extravagantes tout cela, mais il faut les garder pour moi seule. Elles sont si douces......

Elles me font vivre dans le passé!....

Clotilde sera à moi seule..... Nul chez moi ne la connaîtra, nul par conséquent ne me dira que je rêve!....

CHAPITRE X.

LA CONTREFAÇON.

Tandis que Clotilde grandissait sous l'aile maternelle de Mlle de Boves, qu'ensuite elle souffrait, elle luttait, elle travaillait, et que finalement elle échouait sur le lit d'hôpital où Adèle Chaniers venait de la rencontrer, sans connaître son origine, pas même son nom, les divers habitants de la rue de Belleville avaient peiné, eux aussi, et lutté et souffert également.

La vie, du reste, est-elle autre chose qu'une lutte perpétuelle, un combat à mort?...

Les affaires qui avaient d'abord semblé vouloir reprendre après la guerre, se ralentirent peu à peu.

Les meubles surtout reçurent un coup profond: l'Amérique, ce déversoir si large pour notre exportation, fabriquait maintenant elle-même.

Des ateliers s'étaient fondés au Nouveau Monde, des ateliers fabuleux, avec un nombre incalculable d'ouvriers, produisant un nombre plus incalculable encore de marchandises.

Alors M. de Sauves se mit en relation avec ces manufacturiers, et leur proposa ses bois sculptés.

On les accepta d'abord, et des commandes assez considérables lui furent faites.

Cette chance heureuse ne dura pas longtemps.

La plus forte maison d'Amérique, après une saison d'essai, ne renouvela pas ses ordres.

Une deuxième, une troisième suivirent cet exemple, et cela avec ce laconisme et cette sécheresse que les citoyens de la libre Union apportent dans toutes leurs affaires.

M. de Sauves, douloureusement étonné, écrivit, demanda des explications, proposa des escomptes et des rabais.

On ne lui répondit point.

Pierre et sa sœur, qui partageait du reste avec lui, la direction de la maison, se sentirent alors mortellement inquiets.

N'était-ce pas, en effet, la vie même de leur industrie qui se trouvait en jeu!....

A cette même époque Mme de Romilly mourut.

Il y avait quatre ans qu'Eusèbe Fresnay avait tué sa femme dans une crise d'ivresse plus intense que les autres; dix-huit mois que Mme Lureau avait été écrasée par un omnibus au carrefour de la gare du Nord.

Le mari de la laitière, désespéré, et n'étant pas capable de diriger seul le petit commerce que la pauvre femme avait fondé, liquida sa petite situation.

Il avait des économies, il vendit les vaches, les poules céda son bail et partit avec ses enfants pour l'Auvergne dont il était originaire.

Pierre, qui n'avait jamais dit à sa sœur que la fille d'Eugène Gagès avait été portée par Mme Lureau en Normandie, mais qui avait toujours su par les uns, par les autres, surtout par Mme de Romilly, ce que devenait l'orpheline, se trouva alors tout à fait sans nouvelles de la fillette.

Du reste, il avait tellement ancrée dans sa cervelle l'idée qu'Eugène l'avait abandonnée sans retour, et que s'il était encore vivant il ne chercherait jamais à la revoir, que peu à peu, l'utilité de surveiller l'enfant pour avoir des nouvelles du père, s'effaça de son esprit.

Alors, ses autres préoccupations aidant, personne n'étant plus là pour lui parler de l'orpheline, il l'oublia.

Un jour, après bien des lettres écrites, bien des démarches faites, la maison américaine qui constituait jadis le plus fort client de l'usine de Belleville daigna répondre:

—On ne prenait plus à Pierre ses produits, pour la raison très simple qu'on avait mille fois mieux là-bas. Une chose exquise, artistique au dernier point, laissant à mille lieues en arrière, l'invention de Pierre, et qui ne payait pas de droits pour entrer aux Etats-Unis, étant fabriquée sur les lieux.

A cette foudroyante réponse, le frère et la sœur se regardèrent.

La même flamme brillait dans leurs yeux; la même émotion poignante faisait trembler leurs lèvres; la même pensée les mettait vis-à-vis l'un de l'autre, muets et haletants, incapables de se communiquer l'idée qui pointait, se faisait jour, grandissait au fond de leur âme.

Que leur fortune était compromise, presque détruite?

Non.

Que cette situation si péniblement acquise, allait s'en aller du jour au lendemain, comme une bulle de savon emportée par le vent?

Ils ne songeait guère à cela.

Pas davantage à la vie de privation, de lutte et de misère qui avait été la leur autrefois, et dans laquelle après des efforts infructueux et des tentatives vaines, ils pouvait retomber, eux, et, chose bien plus terrible, leurs enfants.

Non, ce qui les poignait, les angoissait, mettait une goutte de sueur à la racine de chacun de leurs cheveux, c'était ceci;

—Ce produit, mille fois plus beau que le leur; cette chose si artistique qu'ils n'avaient pas vue, dont personne encore ne leur avait parlé; cette merveille fabriquée en Amérique, ne l'était-elle pas par Eugène Gagès, et son apparition n'était-elle pas pour eux la révélation suprême si ardemment désirée, la preuve que l'assassin de Georges était vivant, qu'en le cherchant, cette fois-ci, enfin on le trouverait?

Peut-être?....

Ils réfléchissaient tous les deux, la jeune femme les sourcils froncés, le front relevé, Pierre au contraire, la tête baissée, les yeux fixés sur la lettre qu'Adèle lui avait passée, l'ayant lue la première.

Ce fut Mme Chaniers qui interrompit le silence et les angoisses de l'ingénieur.

Jadis elle eût voulu partir, partir sur l'heure, aller voir par elle-même, chercher, s'informer, sans croire personne qu'elle, ne s'en rapporter à autre chose qu'à ses propres yeux.

Mais dix ans de travail et de solitude sont beaucoup dans une vie, et pendant ces longs mois de réflexions, de douleurs et de regrets, il est rare que le temps ne transforme pas, ne calme pas, ne glace par même les natures les plus ardentes.

S'il n'avait point glacé Adèle Chaniers, il lui avait donné une sagesse, une maturité, qui tout d'abord lui firent demander à Pierre:

—Qu'allons-nous faire?

Celui-ci tressaillit comme si cette parole en l'arrachant à un rêve pénible l'eût subitement ramené sur la terre.

—Je ne le sais pas, dit-il c'est grave.

Puis au bout de quelques secondes, relevant son regard toujours droit sur Adèle qu'il avait l'habitude de consulter, et en la sagesse de laquelle il avait maintenant une confiance absolue.

—Et toi, continua-t-il, quel est ton avis?

—Il faudrait voir ce produit, dit-elle, et s'il a avec le nôtre une similitude quelconque, nous ne devons pas hésiter, faisons hardiment un procès en contrefaçon.

Tes brevets sont en ordre pour les Etats-Unis, n'est-ce pas?

—Tout ce qu'il y a de plus régulier. On les donne tous uniformément là-bas pour dix-sept ans, avec une taxe fixe de 35 dollars, soit 182 francs, dont 78 payables immédiatement, et 104 à l'expédition de la patente.

Tout cela est fait, j'ai les reçus, et nous avons encore près de huit années à courir avant l'expiration du brevet.

—Bien, alors, il nous faut intenter le procès, de cette façon nous saurons à qui nous avons affaire.

—Ne crois-tu pas d'abord qu'il serait bon de nous informer?

—Si tu as quelqu'un de sur, oui.

—Moi, non; mais maître Leval qui est resté notre ami à des relations à New-York, j'en suis certain.

—Bien, c'est un homme d'une intelligence et d'un sens rares, va lui demander conseil,

Pierre, sur l'heure obéit.

Maître Leval, qui avait déjà une belle réputation à l'époque du procès de Pierre de Sauves, était aujourd'hui un des avocats les plus célèbres du barreau de Paris.

Son caractère ne le cédait en rien à son talent, et son honnêteté était au moins l'égale de son éloquence.

La petite maison du faubourg l'avait revu souvent.

Il était resté l'ami du frère et de la sœur, les respectant, les estimant.

Or, maître Leval ne donnait pas aisément son estime.

Oh! si Adèle avait voulu se remarier!....

Jamais Manuel Leval n'avait osé le lui demander.

Mais c'était peut-être à cause de cette admiration très grande éprouvée jadis que sa maison était restée vide, et qu'il était demeuré seul rue de la Ferme-des-Mathurins, dans son vieil appartement de garçon, entre une cuisinière respectable, un valet de chambre du même pays que lui, ses livres et ses dossiers.

A l'aspect de Pierre, un souffle heureux épanouit son visage toujours fin, malgré les années enfuies, ces cruelles années qui commençaient à jeter leur givre sur sa chevelure jadis noire, maintenant grisonnante.

—Ah! cher ami! s'écria-t-il, comme vous êtes rare. Soyez le bienvenu. Qu'est-ce qui vous amène?

L'ingénieur le lui raconta.

Maître Leval réfléchit quelques instants.

—Votre sœur a raison, dit-il; le procès en contrefaçon nous éclairera sur la personnalité des gens qui détiennent ce produit-là. Mais avant les poursuites, il serait peut-être bon de se procurer quelques renseignements sur eux.

—C'est ce que j'avais pensé. Malheureusement, je ne connais personne d'assez dévoué aux Etats-Unis pour me rendre ce service. J'y ai bien des relations commerciales; mais ces Américains ont une vie tellement brûlée que tout ce qui les enlève à leur unique but: *Make money, faire des dollars*, n'existe pas pour eux, et est mis impitoyablement de côté.

—Oui, vous êtes dans le vrai; pour réussir, il faudrait un ami. Attendez, j'ai peut-être ce qu'il vous faut.

Il se leva, gagna son bureau, et chercha sur un agenda où étaient des noms et des adresses:

—C'est bien cela, dit-il au bout de quelques instants, ma mémoire m'a servi.

Voici ce que c'est, ajouta-t-il devant le regard interrogateur de M. de Sauves. Il y a quelques années, j'ai rendu un signalé service à un jeune américain, John Kelly, que j'ai sauvé ici d'un fort mauvais pas où son inexpérience l'avait fourré. Il m'en a témoigné une grande reconnaissance, sa famille encore plus. Son père est un des sollicitors les plus en renom de New York. Voulez-vous que je lui confie l'affaire, comme s'il s'agissait de moi bien entendu? Je suis persuadé que nous aurions toute satisfaction avec lui.

—Certes! dit Pierre, je ne demande pas mieux. Et ce sera là, cher ami, un service de plus que vous nous rendrez.

—Ne parlons pas de service, voulez-vous? Ne sommes-nous pas amis?

—Si. Mais vous ne pouvez pas nous empêcher de vous remercier, ma sœur et moi.

Quinze jours après, un soir Manuel Leval arriva chez M. de Sauves.

On achevait de dîner.

—Pourquoi n'êtes-vous pas venu partager notre repas? demanda Adèle sur un ton de reproche.

—Je suis rentré trop tard du Palais.

—Il fallait envoyer un petit bleu dans la journée, nous vous eussions attendu, Avez-vous dîné, au moins?

—Oui, mais je prendrai volontiers une tasse de café avec vous.

—C'est entendu. Georgette, ma chérie continua la jeune femme en s'adressant à une belle fillette brune d'une dizaine d'années, va dire à Suzanne de préparer une tasse de café en plus pour M. Leval. Puis embrasse tout le monde, il est huit heures, tu iras te coucher.

—Pas encore, maman.

—Si, veiller te fait mal.

L'enfant, naturellement pâle, devint tout à coup très rouge.

—Non, dit-elle, je n'irai pas. Je veux rester quand il y a du monde.

—Tu n'es pas gentille; allons, sois raisonnable, autrement tu me ferais de la peine.

—Ça m'est égal; je veux rester.

Quelques larmes brillèrent dans les yeux de la jeune femme, elle se retourna vivement pour les dissimuler, mais Pierre les avait vues; ses sourcils se froncèrent.

Il toucha le timbre électrique qui pendait au-dessous de la suspension.

Suzanne arriva.

—Prévenez à la cuisine que M. Leval prendra le café avec nous, lui dit-il. Et va coucher Georgette.

L'enfant n'essaya même pas de résister, mais elle jeta un mauvais regard à Pierre de Sauves, le seul qu'elle craignait dans la maison.

—Tu ne m'embrasses pas? demanda Adèle en voyant que la fillette arrivait au seuil de porte.

—Non! dit-elle sèchement, je vous déteste tous.

Et elle s'enfuit rageuse et colère, sans retourner la tête.

Me Leval n'avait pas prononcé un mot pendant cette scène très pénible.

—Tu es trop sévère avec elle, Pierre! dit Adèle qui mettait toute son énergie à ne pas laisser éclater les sanglots qui gonflaient sa poitrine.

—Crois-tu? répondit l'ingénieur doucement. Il me semble que non; et que toi, ma pauvre sœur, tu ne l'es pas assez.

—Que veux-tu que je fasse, je n'ai qu'elle au monde!....

Je me trompe, j'ai Robert mon autre fils, aussi, mais il est toujours dans les lycées ou dans les écoles, et Georgette est tout ce qui me reste de mon bonheur hélas si court!....

—Je sais; mais l'enfant aurait besoin de beaucoup de fermeté, et malheureusement, elle n'en trouve ni chez toi, ni chez Suzanne!....

On passa au salon.

Devant maître Leval, quelle que fût l'amitié qui l'unissait à la famille de Sauves, Pierre ne voulait pas insister sur un sujet aussi délicat que douloureux.

—Eh bien! avez-vous des nouvelles? demanda l'ingénieur à son ami, dès que le café fut servi.

—Oui et d'excellentes.

Il se leva, alla dans l'antichambre où son pardessus était déposé, et tira de la poche de côté un petit paquet plié dans un morceau de papier gris.

—La fabrique du produit qui fait concurrence au vôtre, dit-il en revenant, est installée à New York même. Elle est tenue par deux associés: James Pembroke et Jonathan Pierce, voici un de leurs modèles.

Et maître Leval déplia le papier gris, en tira un petit [illegible] en bois sculpté, [illegible] une merveille.

Pierre le prit d'abord, l'examina attentivement, debout sous une lampe de fort calibre, le tourna, le retourna dans tous les sens, puis le tendit à Adèle qui le lui demandait.

—Mais c'est du bois, ça! dit la jeune femme au bout de quelques secondes d'un examen aussi attentif que celui de son frère. Vois donc Pierre cette couleur....

Avec les ingrédients qui entrent dans le bois durci, on ne pourrait jamais arriver à ces tons-là.

—Non, dit Pierre, ce n'est pas du bois. Et c'est même fait par notre procédé. Les pressions, les moules, tout est semblable, la composition seule diffère.

Et quelle merveille de fabrication. Quel chic!...... Quelle forme exquise!....

Ah! celui qui a fait ça ce modèle est habile!....

Il regarda sa sœur.

Elle était aussi haletante que lui.

La même pensée de nouveau les poignait, les tenait, les tiraillait:

Eugène Gagès avait le secret de la fabrication, et son habileté était indiscutable.

—Es-tu vraiment certain que ce ne soit pas du bois? demanda la jeune femme en insistant, après avoir de nouveau regardé l'encrier, tant la chose lui paraissait impossible.

Pierre n'hésita pas.

—Absolument, dit-il.

Cependant au bout de quelques secondes, il ajouta:

—Autant néanmoins qu'on peut l'être à première vue. Car, avec une perfection semblable et surtout avec cette couleur si naturelle et si claire, pour ne conserver aucun doute, pour briser l'objet.

Dans l'intérieur, si c'est du bois, je verrai les fibres, les linéaments, tandis que le produit au contraire ne les a pas, et présente à l'œil une homogénéité absolue, très serrée.

Demain, dans mon cabinet, je le casserai et je le verrai mieux.

Puis s'adressant à l'avocat:

—Votre ami de New York vous a-t-il envoyé quelques renseignements sur nos concurrents?

(*A continuer.*)